

L'AFNOR RENOUVELLE AU GROUPE AQUALANDE LE LABEL « ENGAGÉ RSE », NIVEAU EXEMPLAIRE, POUR LA SECONDE FOIS CONSÉCUTIVE

UNE EXEMPLARITÉ RSE ANCRÉE DANS L'ADN DU GROUPE

Depuis sa création en 1981 par La Coopérative des Aquaculteurs Landais, le Groupe Aqualande est fortement attaché à ses valeurs et engagé dans sa stratégie de développement. Savant équilibre entre tradition, R&D et respect de l'environnement, les engagements du Groupe s'appuient sur des métiers et des savoir-faire construits au fil du temps, dans un milieu naturel dont la préservation est au cœur de ses préoccupations.

Sélection, reproduction et alevinage de truite et poissons marins, élevage et transformation... la **maîtrise de l'ensemble de la filière est un véritable atout** pour le Groupe. C'est un système qui lui assure une grande autonomie et surtout un véritable contrôle sur la qualité et sur l'impact de son activité. En effet, de l'élevage à la transformation de ses produits, l'entreprise met tout en œuvre pour préserver l'environnement, assurer une grande qualité de produit, tout en entretenant des liens privilégiés avec tous les acteurs économique et sociaux de la filière. **Eau, alimentation des truites, gestion des déchets, le Groupe est engagé depuis l'origine dans une aquaculture durable et responsable.**

Dès 2011, lorsque la norme ISO 26000* est développée par l'AFNOR**, le Groupe Aqualande fait partie des premières entreprises à adhérer à cet outil de régulation volontaire et internationale pour évaluer ses engagements RSE. L'entreprise a ainsi développé sa réflexion autour des trois piliers du développement durable :

- **Économique** : politique salariale, redistribution de la valeur ajoutée, performance économique et présence sur le marché, investissement RSE, satisfaction du consommateur.
- **Environnemental** : matières premières, gestion de l'eau, maintien de la biodiversité, limitation de la consommation d'énergie, de la production de gaz à effet de serre, maîtrise des effluents de déchets, satisfaction environnementale des parties prenantes.
- **Social** : diversité et égalité des chances, emploi, santé et sécurité, formation et éducation, droits de l'homme et société civile.



Depuis le début de sa participation, le Groupe améliore sa notation à chaque évaluation, jusqu'à atteindre en 2017 le niveau « Exemplaire » du Label engagé RSE, modèle AFAQ 26 000 qu'il renouvelle cette année.

Lionel Colin, Directeur QHSE & RSE :

« L'eau est l'une de nos priorités au sein d'Aqualande. Le maintien de sa qualité et de ses propriétés est essentiel pour le bien-être de nos poissons et la qualité des produits proposés aux consommateurs »



LA BIOREMÉDIATION, L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Dès la fin des années 90, la Ferme Marine du Douhet a anticipé les attentes sociétales et mis en pratique un traitement des effluents de l'écloserie afin de maintenir une eau de qualité. Pour ce faire, elle a profité du merroir (terroir marin) qui l'entoure : les marais ostréicoles. D'anciennes claires d'affinage des huîtres ont été reliées dans un lagunage, dans lequel les eaux de rejets de l'écloserie sont purifiées par l'effet conjoint des UV et d'un écosystème d'algues et de crustacés. Il s'agit là de bioremédiation « outdoor ».

Depuis 5 ans, plusieurs filiales (FMD, LPDS, LTCA) ont développé une activité de culture, de collecte et de transformation d'algues et commercialisent sur des marchés tels que les cosmétiques, les compléments alimentaires ou la médecine vétérinaire. Une collaboration récente avec le CIRAD** envisage même de réintroduire des farines d'algues dans les aliments pour poissons : illustration parfaite d'une économie circulaire. Ainsi, dans la pisciculture de Mezos, plusieurs années de recherches et de tests ont mené au développement de parcs de production de Callitriches, une plante oxygénante persistante, excellent refuge pour la petite faune et la ponte des poissons et amphibiens

GROUPE AQUALANDE, MÉCÈNE ACTIF ET SOLIDAIRE D'ASSOCIATIONS ENGAGÉES POUR LA NATURE ET POUR LE TERRITOIRE

Fort de ces engagements Aqualande soutient également des associations locales et nationales défendant des sujets qui lui sont chers.

Cette année, Groupe Aqualande s'engage dans la préservation et la restauration de la biodiversité des territoires aux côtés de la **Water Family**, association qui éduque et sensibilise à la protection de l'eau. Avec comme leitmotiv « Ensemble agissons à la source ! », ils ont un objectif commun : préserver l'eau, la santé et l'ensemble du vivant. Ensemble, ils ont mis en place des journées de sensibilisation et d'animations sur le thème de l'eau dispensées dans les écoles de Roquefort et Sarbazan et une opération de ramassage de déchets autour de la carrière du Cros (Roquefort).



Autre association soutenue par le Groupe, **Plantons pour l'avenir**, créé en 2014 à l'initiative des coopératives forestiers, soutient des opérations de reboisement tout en encourageant une gestion durable des forêts, visant à concilier la filière économique, les usagers et la biodiversité. Les dons effectués par Groupe Aqualande depuis 2015, ont contribué au reboisement de 84 hectares de forêts soit environ 105 000 arbres plantés, pour 14 700 tonnes de CO2.



Basé principalement dans le Grand Sud-Ouest, Aqualande est devenu mécène de l'association **Rivières Sauvages** afin de protéger la rivière Petite Leyre (Landes). L'association œuvrant depuis 2007 pour préserver les derniers joyaux en eau courante encore sauvages (soit 1% des rivières françaises).



Ensemble ils mènent 3 actions :

- Études et observation de micro plastiques notamment avec l'aide de la pisciculture de BELIN-BELIET.
- Conception d'une plaquette pédagogique distribuée aux scolaires et au grand public pour sensibiliser sur le sujet des micro plastiques.
- Éradication d'«invasives» (espèces végétales qui s'implantent et affectent l'équilibre écologique sur les berges).

CONTACTS PRESSE LE BUREAU DE COM

Mia Bertier

mbertier@lebureaudecom.fr / 06 74 37 98 39

* Publiée en 2010 par l'Organisation internationale de normalisation, la norme ISO 26000 établit les principes, thèmes et lignes de force du concept de responsabilité sociétale (ou responsabilité sociale), ainsi qu'une méthode de mise en application destinée à tout type de structure (entreprise, ONG, collectivité, syndicat...). ISO 26000 est en cela en phase avec la définition de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) telle qu'elle a été définie en 2001 par l'Union Européenne. Bien souvent, la norme ISO 26000 est au cœur de la stratégie RSE des entreprises.

** Créée en 1926, l'Association Française de Normalisation (AFNOR) est l'organisation française qui représente la France auprès de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) et du Comité Européen de Normalisation (CEN). Elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'industrie. Reconnue d'utilité publique, l'AFNOR édite la collection des normes NF.